



Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

Montreuil, le 24 mai 2023

Monsieur Stanislas Guerini

Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques

Objet : Préavis de grève pour les journées du 1^{er} au 30 juin 2023

Monsieur le Ministre,

Depuis le début de l'année, des journées de mobilisations dont notamment 13 journées de grèves et manifestations à l'appel de l'intersyndicale interprofessionnelle, ont marqué le paysage social. Malgré cette mobilisation, avec la participation massive des salarié.es, le président et son gouvernement refusent toujours d'entendre leurs justes revendications. Après l'abus de 49.3, le refus du Référendum d'initiative partagée, ce même gouvernement envisagerait, toujours sous couvert de constitutionnalité, de rejeter, sans aucun débat, la proposition de loi déposée dans le cadre des niches parlementaires et portant abrogation de la loi portant réforme des régimes de retraite. Face à ce passage en force, qui n'est ni juste ni démocratique, l'UFSE-CGT appelle à des journées de mobilisation (grèves, manifestations, rassemblements, initiatives locales, assemblées générales des personnels) du 1er au 30 juin 2023, et déjà dès le 6 juin, pour des revalorisations salariales et pour défendre leurs droits à une retraite digne dès 60 ans.

Les personnels de la Fonction publique portent des revendications fortes sur les salaires, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la retraite, les emplois, une autre conception de l'organisation territoriale de l'Etat, la défense et le développement des missions publiques et d'une fonction publique de carrière qui rejoignent les préoccupations de l'ensemble de la population pour l'intérêt général. L'urgence s'impose pour, notamment, une augmentation immédiate d'au moins 10% de la valeur du point et une indexation sur l'inflation.

Les personnels revendiquent avec force la retraite à 60 ans avec un taux minimum de remplacement de 75% et l'augmentation des pensions et retraites.

La loi de transformation de la Fonction publique et cette réforme des retraites doivent impérativement être abrogées.

Les agent-es défendent le statut général des fonctionnaires, leurs statuts particuliers, une fonction publique reconnaissant leurs qualifications et garantissant un vrai déroulement de carrière.

Dans le cadre de ces journées, des agentes et des agents pourraient choisir de participer à ces actions en cessant le travail.

Le présent courrier vaut donc préavis de grève pour tous les personnels de la Fonction Publique d'Etat, ainsi que pour la nuitée en amont et en aval de ces dates.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée

Céline Verzeletti
Co-Secrétaire Générale de l'UFSE

Christophe Delecourt
Co-Secrétaire Général de l'UFSE

Copie à : Madame Nathalie Colin, Directrice Générale de l'Administration et de la Fonction publique

Union Fédérale des Syndicats de l'État- CGT

263, Rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil CEDEX tel: **01 55 82 77 56** - mel : ufse@cgt.fr